

Les raisons de mon engagement d'élue municipale par Saadika HARCHI

Au conseil municipal de mai dernier, nous avons changé notre conseiller : Saadika Harchi a remplacé Gilles Deguet. Cette rotation était annoncée depuis le début du mandat de mars 2008 : nous sommes opposés au cumul des mandats, et nous appliquons nos principes. Ce changement ne constitue pas une démission pour Gilles qui reste aussi présent qu'avant dans la vie de l'association. Nous continuerons à préparer les conseils collectivement dans des réunions ouvertes à tous.

Les raisons de mon engagement en tant qu'élue municipale sont multiples. Infirmière dans les écoles et collège de la ZEP J. Decour depuis 11 ans, j'ai pu identifier les difficultés et les possibilités des enfants et adolescents qui habitent le quartier de la Rabaterie.

Les questions de santé et d'environnement sont liées, c'est donc tout naturellement que j'ai fait le choix d'une liste portée par une association « actifs et ouverts », liste présentée par ARIAL et soutenue par les Verts. Même si je ne suis affiliée à aucun parti, j'ai toujours été de gauche, sans doute un héritage de mes origines de milieu ouvrier, et de mon intérêt pour les questions sociales. Issue de ce qu'on appelle les minorités

visibles', je suis particulièrement sensible aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Etre attentive à celles et ceux que l'on n'entend pas, qui n'intéressent que la veille d'un vote, de celles et ceux qui ne sont pas intégrés aux débats, et encore moins aux décisions. Combien d'entre vous savent que le prochain conseil municipal se tiendra le 29 juin à la mairie, au 1^{er} étage et que ce conseil est ouvert au public ?

Je vous invite à y venir, pour entendre les débats concernant la vie de votre commune. La démocratie participative, une belle idée, mais la route est longue avant d'y arriver. Notre association est active, les débats sont parfois contradictoires, toujours respectueux des divergences de points de vue, et nous sommes opposés à la pensée unique. C'est ensemble que nous nous investissons dans la vie de notre ville, et vous invitons à nous rejoindre, pour donner votre avis, soulever une question, traiter d'un thème qui vous tient à cœur. A ma mesure, et selon mes moyens, je m'engage avec l'aide de tous les membres de notre association à être à l'écoute de vos attentes et à tendre vers la réalisation de plus de démocratie participative dans les décisions qui concernent notre cité.



Tours de l'Aubrière : l'enquête permanente ?

Pendant l'année 2006, une « enquête diagnostic » a été menée, sur les tours de l'Aubrière principalement, et en partie sur la Galboisière. Cette enquête a coûté 83720 €. Si la participation de la population a été recherchée, c'est avec peu de succès. Et surtout l'enquête a fait ensuite un grand plouf. Ce n'est qu'en avril 2008 que sont sorties des conclusions. Quelques-unes de ces conclusions nous semblent intéressantes :

- mettre à niveau les équipements sanitaires, refaire les sols, améliorer l'isolation phonique
- soutenir l'action du SMJ et de la maison de l'Aubrière, en particulier en direction des filles

- créer un axe public vélos/piétons : Centre Ville – Rabaterie (Aubrière) – Loire
- implanter un lieu d'accueil pour le quartier, les cyclistes et les touristes
- réorganiser les espaces en pied des tours

Personne ne pense que ces conclusions apporteront des solutions miracle, mais à quoi sert-il de faire un diagnostic si c'est pour ne rien faire après ?

Plus de 3 ans après le début de l'enquête, il faut maintenant rapidement passer aux réalisations. Et ne plus repartir dans un nouveau cycle d'enquêtes.

« Vous appréciez le Fil d'ARIAL, alors soutenez le. »
(nous contacter à l'adresse indiquée sur Le Fil d'ARIAL)

Bon pour l'environnement, bon pour le service public

Rapports : la distribution d'eau potable à Saint Pierre des Corps est concédée à la multinationale Véolia. Depuis 5 ans, notre eau n'est plus pompée dans la nappe de la Loire, mais dans la nappe du Cénomaniens. Cette nappe profonde, fragile, dont le niveau a déjà beaucoup baissé, est aussi très calcaire, ce qui explique l'entartrage de nos installations.

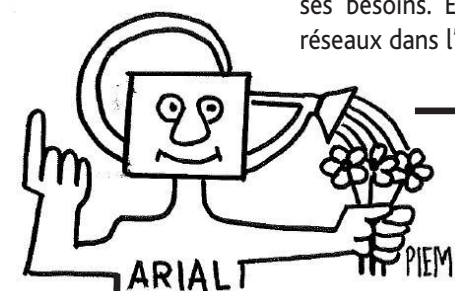
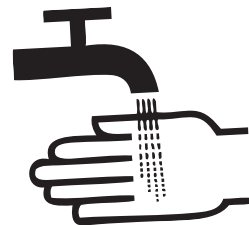
Il y a du nouveau. Une étude départementale a été menée sous l'égide du Conseil Général. Ses conclusions :

- Il faut absolument réduire les prélèvements dans le Cénomaniens.
- La solution, mutualiser les ressources dans l'agglomération ; en effet, la ville de Tours a des capacités de traitement et de puisage des eaux dans les nappes de surface supérieures à ses besoins. En interconnectant les réseaux dans l'agglomération et sans

doute un peu au delà, on peut faire profiter de ces ressources les communes qui puisent actuellement dans le Cénomaniens.

- En retour, l'interconnexion permettrait de sécuriser l'eau potable de l'agglomération en cas de pollution des nappes de surface (souvenons nous que Protex a déjà pollué la Loire pendant de nombreux jours) : les puisages existants dans le Cénomaniens, maintenus en état de fonctionnement, pourraient en cas de coup dur, alimenter les réseaux quelques jours sans mettre en danger l'équilibre à long terme de cette nappe.

Deux régies municipales, interconnectées et ne puisant plus dans le Cénomaniens ... une solution économique et écologique à portée de main.



Brèves de conseil

DEMAIN L'ÉTHIQUE ?

En janvier 2002 le Conseil Municipal a voté une délibération pour des achats éthiques. Il s'agissait de ne pas accepter que les impôts de nos concitoyens financent des achats auprès d'entreprises qui fourniraient des produits fabriqués dans des conditions sociales ne respectant pas les droits sociaux fondamentaux (interdiction du travail forcé, interdiction de l'exploitation des enfants, respect de la liberté d'organisation syndicale...). La délibération



prévoyait un bilan annuel. Il y en a eu un en 2004. En 2008, au début du nouveau mandat, la majorité promettait la mise en place d'une commission ... qui n'a pas vu le jour. Nous avons donc demandé dans une question orale quand elle serait créée. Réponse : « on va essayer avant les vacances ». Les vacances d'été sans doute.

SAGE DÉCISION ?

A l'heure où il faudrait faire des économies, le conseil municipal du 18 mai a autorisé la démolition de 4 bâtiments communaux. Parmi eux, deux maisons, que préalablement le bureau municipal avait envisagé de remettre en état pour les rendre habitables, la maison du 55 rue de l'Eridence et celle du 123 rue Pierre Sémard. Cette dernière a été achetée par la commune en mars 2006 pour 161 000 €. Si l'on inclut les frais de démolition, ça va faire cher le terrain nu pour un secteur qui n'est pas une réserve foncière.

Nous nous sommes abstenus car ces démolitions nous interpellent.



S'agit-il de préparer de nouvelles constructions ? Faut-il continuer dans ce sens pour une urbanisation à tout prix ? Pourquoi tant de dépenses ?

Quand le conseil municipal se décidera t-il à prendre de sages décisions ?

**VENEZ NOUS RENCONTRER
AUTOUR D'UN MOMENT
CONVIVIAL,**

le mercredi 1^{er} juillet 2009 à 19 h 30

au jardin Gambetta à saint Pierre des Corps

(Chacun apportera ce qui lui fera plaisir)

Pour nous contacter :

ARIAL association – 7 impasse Boisdénier
37700 St Pierre des Corps
Courriel : arial.sp@laposte.net

